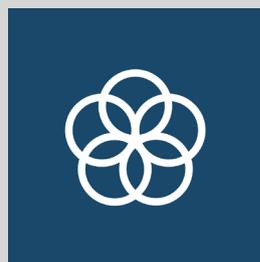
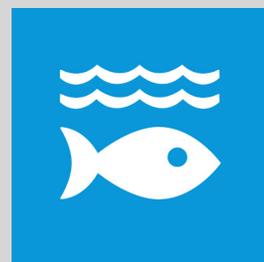
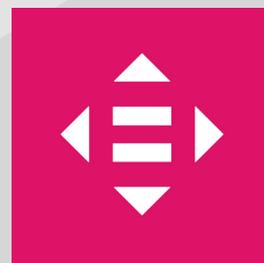
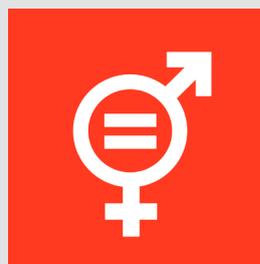
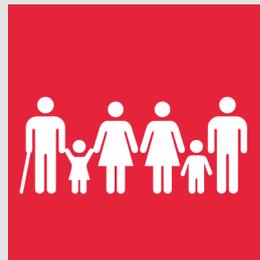


# L'AGENDA 2030

## POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA LOIRE

**Loire** 2030  
Les clés pour demain



# Édito

Pandémies, conflits, instabilité économique, dérèglements climatiques... Loin de nous démobiliser, les incertitudes actuelles qui pèsent sur notre environnement nous obligent à anticiper, modéliser et construire le monde que nous voulons demain. Car "Gouverner, c'est prévoir" mais c'est aussi choisir.

C'est pourquoi nous avons fait nôtre, au sein de la collectivité départementale, les trois finalités de développement durable rassemblées en 2015 dans l'Agenda 2030 par les Nations Unies : éradiquer la pauvreté, protéger notre territoire et garantir la prospérité.

Dans le droit fil du nouveau plan "**Loire administration 2030**", nous avons concerté l'ensemble des directions et des services de l'administration départementale pour qu'ils élaborent une feuille de route commune, gardant intactes leurs ambitions respectives : "Loire 2030, les clés pour demain".

Il en résulte quatre engagements fondamentaux, qui conjuguent solidarité, développement durable, équité et citoyenneté.

**La lutte contre les discriminations et les inégalités** est au cœur de nos politiques publiques : certes, nous protégeons les personnes les plus vulnérables, qu'elles soient en situation de précarité, de handicap ou de dépendance, grâce à nos actions et à nos prestations, mais nous cherchons surtout à les réinsérer dans la vie économique, sociale et à les faire progresser au sein de leur environnement. À cet égard, rompre parfois avec l'accompagnement individuel des bénéficiaires du RSA en instaurant des sessions collectives peut s'avérer précieux.

**Notre engagement en faveur de l'environnement** a beaucoup progressé ces dernières années. Au-delà de la protection des milieux naturels, de la biodiversité et de la ressource en eau, nous avons modernisé nos pratiques de construction, de gestion et d'ingénierie et mobilisons notre énergie pour limiter notre empreinte carbone. La restauration morphologique du fleuve Loire ou le développement de capteurs-caméras sur les routes durant l'hiver témoignent de cette ambition.

**La promotion de la santé, du bien-être et de l'éducation** est une des missions originelles du Département. Elle mobilise nos équipes et travailleurs sociaux, conscients de cet impact sur l'avenir des familles. L'accompagnement durant les 1 000 premiers jours de l'enfant ou la sensibilisation des femmes enceintes aux addictions sont ainsi des actions nouvelles qui pourront être évaluées et, nous l'espérons, pérennisées.

Enfin, **notre collectivité se veut responsable, efficace et ouverte à tous**. C'est à ces conditions qu'elle peut réconcilier les citoyens avec la démocratie locale. Nous sommes persuadés que la création de lieux hybrides dans les communes, ouverts à la lecture publique ou au développement numérique, ou que le développement des outils digitaux dédiés à l'éducation dans des territoires jusque-là sous-équipés contribueront à diminuer les inégalités et à favoriser la réussite du plus grand nombre.

Cap sur 2030, les clés nous appartiennent.

**Georges ZIEGLER**

Président du Département  
de la Loire

**Jérémie LACROIX**

Vice-président chargé  
de l'Agenda 2030

## **Le Département de la Loire : une collectivité engagée dans le développement durable du territoire à travers plusieurs Agendas 21**

Depuis 2010, le Département de la Loire conduit une démarche globale en faveur du développement durable du territoire. Plusieurs Agendas 21, terme né du Sommet de la Terre de 1992 et qui veut dire "ce qu'il faut faire pour le 21<sup>e</sup> siècle", ont ainsi successivement été mis en œuvre :

- Agenda 21 2012-2014
- Agenda 21 2014- 2016
- Agenda 21 2016- 2021

Ces renouvellements marquent la volonté du Département d'appréhender toujours plus globalement le développement durable du territoire.

Initialement focalisée sur les préoccupations environnementales, la stratégie adoptée a peu à peu remis la question de l'humain au centre des préoccupations en s'élargissant aux notions de bien-être et de valeur ajoutée sociale et environnementale.

Cette approche globale a impliqué une plus grande transversalité et la stratégie est, par conséquent, portée conjointement par les élus. Ainsi, les projets inscrits dans ces démarches ont été conduits par un ou deux élus référents, coordonnés par une commission Ad Hoc réunissant l'ensemble des conseillers départementaux. Les services du Département ont également développé le travail en transversalité, avec notamment le déploiement du "mode projet", qui implique de rassembler et faire collaborer les talents d'horizons variés sur un même projet.

Alors que les notions autour du Développement Durable peuvent sembler parfois trop théoriques, le Département de la Loire a toujours eu la volonté d'œuvrer de manière pragmatique avec la réalisation concrète de projets, valorisés dans les Rapports annuels de Développement Durable. On peut notamment citer la mise en place d'outils de protection du foncier agricole de la Loire, l'aménagement, sur une centaine de kilomètres, de l'itinéraire cycliste "Véloire", l'accompagnement de bénéficiaires du RSA à travers la pratique sportive ou encore l'utilisation de clauses de développement durable dans les marchés publics.

Le Département de la Loire n'a pas fait de son Agenda 21 une politique à part, mais bien un cadre de cohérence globale, fédérateur, qui concerne toutes les politiques et toutes les compétences de la collectivité départementale.

Fort de ces expériences et de cette appréhension globale du développement durable du territoire, le Département souhaite contribuer toujours davantage à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU, à travers la démarche Loire 2030 qui s'inscrit dans les objectifs d'un Agenda 2030.

## Un Agenda pour 2030, universel et transversal, qui porte une vision de transformation du monde

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un plan d'action pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats avec la volonté de permettre une transition du monde vers un développement durable.

17 objectifs constituent le cœur de ce dispositif. Ils détaillent l'horizon idéal, en 2030, d'un développement durable supposant autant la justice sociale que la croissance économique, autant la paix et la solidarité que la préservation des écosystèmes.

Universel, l'Agenda 2030 s'applique à tous les pays, du Nord comme du Sud. Aucun pays n'atteignant l'ensemble des cibles, tous les pays sont considérés en voie de développement durable.

Transversal, il reconnaît les liens entre les différentes dimensions du développement. Par exemple, on retrouve les enjeux environnementaux dans des cibles relatives à la lutte contre la pauvreté, l'agriculture, la santé, l'éducation ou la croissance.

L'Agenda 2030 a fusionné l'agenda du développement et celui des Sommets de la Terre. Il porte alors une vision de transformation du monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Le succès de l'Agenda 2030 n'est pas seulement l'affaire ou la responsabilité des gouvernements. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs des pays signataires. En France, les collectivités territoriales, à travers leur action publique, ont des leviers importants pour contribuer à l'atteinte des ODD et sont invitées à s'investir en ce sens.



## **Le Département de la Loire s'engage à contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à travers Loire 2030**

Le Département s'engage depuis plusieurs années à agir localement, reprenant ainsi la devise "Penser global, agir local". Au regard de la crise sanitaire, des conflits mondiaux, des événements climatiques extrêmes, ces dernières années ont permis une véritable prise de conscience que les dysfonctionnements mondiaux impactent aujourd'hui la vie locale.

Les enjeux sociaux et environnementaux impliquent ainsi une transition sociétale que le Département se doit d'accompagner.

Le Département souhaite s'approprier la démarche Agenda 2030, à travers une déclinaison adaptée au territoire ligérien, en fonction de sa capacité à agir et sur les thématiques et compétences qui sont les siennes.

Ce travail de déclinaison permet alors de donner un sens et une portée universelle à l'action publique départementale.

Le Département de la Loire s'engage ainsi à contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, à travers la mise en œuvre des politiques départementales et de projets transversaux phares autour de 4 grands engagements :

- **Lutter contre toutes les discriminations et inégalités**
- **Agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité**
- **Agir pour la santé, l'éducation et le bien-être de toutes et tous**
- **Proposer des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**

Les pages qui suivent présentent la déclinaison de ces 4 engagements :

- dans le cadre des politiques départementales, en rappelant les actions et démarches qui contribuent à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable,
- à travers la mise en œuvre de projets nouveaux, opérationnels, transversaux et innovants, qui concourent également à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et dont la liste pourra évoluer au fur et à mesure.



# Engagement 1

## Lutter contre toutes les discriminations et les inégalités



## **À travers la connaissance de son public, le versement d'aides et le soutien de ses partenaires, le Département s'engage à lutter contre l'exclusion des publics les plus en difficulté et protège les personnes les plus vulnérables.**

La politique d'action sociale et de santé du Département s'adresse à tous les Ligériens dans un objectif de prévention au sens large. Implantés sur près d'une centaine de sites, les services sociaux et médico-sociaux territorialisés interviennent pour **soutenir les Ligériens en difficulté**, permettant l'accès aux droits et l'accompagnement social dans des domaines variés tel que le budget, le logement, l'insertion, la parentalité, etc.

Le Département continue d'**accompagner les Ligériens en situation de handicap**. Il contribue financièrement et matériellement au fonctionnement de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Celle-ci a une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation des citoyens au handicap. Le Département renforce l'intégration des élèves et étudiants en situation de handicap, en mettant en place des transports adaptés, sur le trajet domicile-établissement scolaire, lorsqu'il est médicalement établi qu'en raison de leur handicap, ils ne peuvent pas prendre les transports en commun.

Le Département s'engage, au côté de l'État, dans la Stratégie de **prévention et de protection de l'enfance** qui vise à garantir à chaque enfant les mêmes chances et les mêmes droits. Il s'engage ainsi à agir le plus précocement possible, à travers la Protection maternelle et infantile ; à sécuriser le parcours des enfants ; à leur donner les moyens d'agir et de garantir leurs droits et à préparer leur avenir. Fil conducteur de sa politique Enfance, le schéma départemental prévention-protection de l'Enfance réaffirme ces engagements en faveur des enfants et de leur famille.

## **La lutte contre les exclusions suppose aussi d'être dans une logique d'insertion sociale et professionnelle.**

À travers sa politique **Insertion-emploi**, le Département poursuit l'orientation des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active vers l'accompagnement le plus adapté à leur situation (social, socioprofessionnel ou professionnel). Il les accompagne vers et dans l'emploi tout en veillant au bon respect de leurs droits et devoirs. Le Programme Départemental d'Insertion - Programme territorial d'insertion 2022-2027 permet de consolider les avancées des dernières années (coopération entre les différents acteurs de l'insertion, nouvelles procédures de versement, accompagnement global et collectif, etc.) et de relever de nouveaux défis.

Le Département maintient aussi son engagement, au côté de l'État, sur la **stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté**. Elle vise à garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants, un parcours de formation à tous les jeunes, renforcer l'accès aux droits sociaux et soutenir l'accompagnement de tous vers l'emploi.

## **Le confinement a confirmé la nécessité d'accompagner l'ensemble des Ligériens, notamment les plus fragilisés, dans l'usage des outils numériques.**

Le Département s'engage dans une volonté d'**inclusion numérique**, notamment à travers le recrutement d'écrivains numériques ou l'expérimentation de Pass numériques qui permettent aux bénéficiaires de suivre un parcours de formation pour arriver à un degré d'autonomie face aux usages du numérique. Il accompagne les territoires dans cette démarche d'inclusion en coordonnant et animant un réseau de conseillers numériques positionnés sur l'ensemble du territoire ligérien qui proposent aux usagers un parcours d'accompagnement à l'usage des outils numériques.

## **Enfin, le Département mène une action volontariste pour être vecteur d'égalité entre les hommes et les femmes.**

En tant qu'employeur, l'action du Département s'articule autour de 4 axes : la rémunération, la carrière, l'articulation vie professionnelle / vie personnelle, la prévention et le traitement des discriminations et des actes sexistes.

Le Département s'engage également sur le territoire auprès des Ligérien.ne.s, à travers la mise en œuvre de ses politiques publiques et sa capacité d'animation des territoires.

---

Au-delà des actions menées au quotidien dans le cadre de ses politiques publiques présentées plus haut, le Département souhaite lancer et conduire de nouveaux projets qui contribuent directement à l'engagement "Lutter contre toutes les discriminations et les inégalités". Pour en prendre connaissance, **cliquez ici**.



# Engagement 2

## Agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité



## **Parce que les enjeux écologiques et de changement climatique sont de plus en plus prégnants, que leur impact sur les populations est de plus en plus perceptible et que les collectivités ont un rôle à jouer, le Département poursuit sa politique volontariste en matière d'environnement.**

Les axes forts de cette politique sont liés à la **préservation, la valorisation, l'ouverture au public des milieux naturels** et à la protection et la connaissance des espèces patrimoniales. A travers sa propre maîtrise d'ouvrage et l'accompagnement d'acteurs locaux, le Département poursuit son action en faveur de la préservation des milieux ligériens remarquables (les Hautes chaumes du Forez, les tourbières et zones humides d'altitude, le fleuve et les bords de Loire, les hêtraies du Pilat, les étangs du Forez, les pitons basaltiques et les forêts départementales), des grands paysages mais également des milieux aquatiques, des espèces patrimoniales et de la nature plus ordinaire.

À travers sa politique de l'eau, le Département réaffirme son engagement fort en faveur de la **protection de la ressource en eau** de notre département, vulnérable et limitée. Le Département porte et anime sur le territoire les démarches de Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) et de Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), permettant une gestion collective et rationnelle de la ressource en eau. De par son offre d'ingénierie et son accompagnement financier, le Département participe à des actions en faveur des milieux aquatiques, de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement pour l'ensemble du territoire ligérien.

## **La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité reste un enjeu intégré dans les politiques départementales d'aménagement.**

En matière d'aménagement (voirie, tourisme...), des **pratiques plus respectueuses de l'environnement** et des actions de préservation de la biodiversité continuent à être développées : protection des chiroptères lors des réparations des ponts et murs de soutènement, rétablissement de la continuité écologique sous les ponts, gestion des arbres d'alignement, expérimentation de nouveaux matériaux de revêtement de chaussées, etc.

## **Le Département s'engage dans la lutte contre le réchauffement climatique en limitant son propre impact et en accompagnant les Ligériens.**

Le Département porte une réflexion sur son **impact carbone** à l'échelle de son patrimoine et de ses compétences et en mesure les effets par un Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Il s'engage dans un Plan de Transition de la collectivité qui définit un ensemble d'actions permettant de tendre vers la neutralité carbone à l'horizon 2050, conformément aux préconisations du Schéma national bas carbone (SNBC).

Le Département développe notamment une stratégie patrimoniale visant à définir des axes d'intervention prioritaires sur ses bâtiments, pour avoir une gestion plus dynamique du patrimoine. La transition énergétique sera au cœur de ce travail.

Le Département prolonge son action d'amélioration de la qualité des logements et de **réduction de la précarité énergétique**. Les trois Maisons départementales de l'habitat et du logement, implantées à Saint-Étienne, Roanne et Montbrison sont des lieux d'information gratuite et d'orientation permettant de répondre à tous les besoins de la population et des partenaires, sur la thématique de l'habitat. Elles accueillent notamment les permanences de conseil en architecture pour une approche globale du bâti mais également, les espaces Info énergies, réseau d'experts qui informe et accompagne le public sur la performance énergétique du logement.

---

Au-delà des actions menées au quotidien dans le cadre de ses politiques publiques présentées plus haut, le Département souhaite lancer et conduire de nouveaux projets qui contribuent directement à l'engagement "Agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité". Pour en prendre connaissance, **cliquez ici**.



# Engagement 3

## Agir pour la santé, le bien-être et l'éducation de toutes et tous



## À travers plusieurs de ses politiques, le Département de la Loire poursuit son action en faveur de la santé des Ligériens.

Les équipes de la **Protection maternelle infantile** (PMI) accompagnent les familles au quotidien, de la grossesse aux six ans de l'enfant. Elles sont très impliquées dans les suivis des grossesses, les consultations, les accompagnements des familles (visites à domicile, entretiens au bureau, permanences puériculture), les bilans de santé dans les écoles maternelles et la protection de l'enfance. Elles sont également mobilisées pour maintenir l'activité de vaccination auprès des jeunes enfants.

Dans le cadre de ses **politiques Autonomie et Habitat**, le Département accompagne les personnes âgées et les personnes handicapées en préservant leur autonomie et retardant leur entrée dans la dépendance.

Il assure l'accueil, l'information et l'orientation des usagers en perte d'autonomie, l'évaluation médico-sociale des besoins des usagers, l'instruction et le paiement des prestations.

Le Département œuvre également en faveur de la prévention de la perte d'autonomie, notamment à travers la présidence de la Conférence de financeurs, contribuant au financement d'actions de prévention.

Enfin, il favorise l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, à travers l'information et l'accompagnement des seniors, l'adaptation des domiciles et le développement d'offres de logements adaptés.

Le Département continue à **soutenir une alimentation et une agriculture saine et durable**. L'agriculture ligérienne a su se saisir ces dernières années des opportunités de reconversion en agriculture biologique, de production sur des filières de qualité et de circuits courts.

En collaboration avec la chambre d'agriculture et l'ARDAB, le Département accompagne le développement d'une agriculture durable et l'introduction de produits bio et locaux dans la restauration des établissements sociaux et médico-sociaux de la Loire. Il développe, également, dans ses restaurants scolaires, une offre alimentaire de qualité à un prix accessible, le repas du midi étant, dans certaines situations, le seul repas complet et équilibré de la journée. Avec environ 15 000 repas servis dans ses 38 restaurants scolaires, le Département joue, par son action, un rôle dans l'éducation au bien-manger, au goût, à la lutte contre le gaspillage, au développement d'une offre alimentaire variée, durable et de proximité. Dans le cadre de son "Plan Alimentaire", le Département expérimente également la proposition de deux plats chauds : l'un à base de protéines animales, l'autre à base de protéines végétales.

## Le Département poursuit son action en faveur de l'éducation des jeunes Ligériens.

Pour près de 38 000 élèves, les **années collège** sont une étape charnière dans leur vie de jeunes Ligériens. Le Département, y joue un rôle important, par son intervention dans la mise à disposition, l'entretien, l'équipement des bâtiments, mais aussi grâce à la restauration scolaire et la gestion des personnels techniques. Membre de la communauté éducative, le Département participe alors à répondre à différents enjeux sociétaux, pédagogiques ou encore liés à la transformation numérique du monde scolaire. Pour y parvenir, le Département contribue à développer des démarches prospectives et des expérimentations pour concevoir l'école de demain avec les différents acteurs de l'éducation.

Le Département maintient son choix de s'investir aux côtés des fédérations de jeunesse et d'éducation populaire pour **promouvoir et valoriser les actions socioculturelles au service des jeunes**. Il entend notamment favoriser la réalisation de projets pour les jeunes qui ne partent pas ou peu en vacances pendant l'été. Le principe est de proposer aux enfants et aux jeunes un programme d'activités éducatives et sportives variées, s'appuyant en priorité sur les activités sportives, culturelles et artistiques, des actions de sensibilisation au respect de l'environnement et à la sécurité routière.

## **Le Département de la Loire continue d'œuvrer pour améliorer la qualité du cadre de vie et le bien-être sur son territoire, principaux vecteurs de son attractivité.**

Pour faire face aux enjeux sociaux, éducatifs, économiques et territoriaux, le Département mène une politique qui offre à chacun (jeunes et moins jeunes, scolaires, particuliers, personnes en situation de handicap...) la possibilité de faire du sport, sur l'ensemble du territoire, et à tous les niveaux de pratique (sport loisir, sport amateur, sport de haut niveau...). Cette volonté se traduit notamment par un soutien financier apporté aux acteurs du monde sportif ligérien, ainsi qu'aux communes et aux intercommunalités et par l'organisation de manifestations et d'opération de promotion du sport.

Par ailleurs, fort de sa richesse naturelle, un axe important du **développement touristique et sportif du département** est la valorisation d'une offre de "Sport nature", à travers la labellisation de villages sport nature, la programmation d'évènements, le soutien des fédérations sportives, permettant à tous la découverte de ce patrimoine.

Ainsi, le schéma de développement touristique 2022-2027 poursuit l'engagement du Département en faveur d'un tourisme durable, respectueux de l'environnement, axé sur la dimension pleine nature et l'art de vivre (gastronomie, terroir, œnotourisme).

À l'aune des enjeux actuels autour du vélo, le schéma départemental de développement du vélo 2022- 2027 traduit et conforte l'engagement du Département pour le **développement du vélo et des pratiques cyclables** dans la Loire, à travers la conception d'aménagements vélo sécurisés et continus, la promotion des itinéraires vélo et la sensibilisation à la prise en compte du vélo dans les politiques publiques départementales (sport nature, jeunesse, solidarité, insertion, handicap...).

À travers le soutien aux arts de la scène, la conservation et la valorisation du patrimoine, le développement de l'éducation artistique, de la lecture publique et la transmission de l'histoire et la mémoire ligérienne, le Département souhaite **donner accès aux Ligériens à des pratiques culturelles** différentes et leur faire ainsi bénéficier d'une offre culturelle riche et hétéroclite.

La transversalité entre la politique culturelle et les politiques de l'enfance, de l'éducation et de l'environnement permettent également de développer de nouvelles actions et une programmation inclusive à destination de publics toujours plus larges.

---

Au-delà des actions menées au quotidien dans le cadre de ses politiques publiques présentées plus haut, le Département souhaite lancer et conduire de nouveaux projets qui contribuent directement à l'engagement "Agir pour la santé, le bien-être et l'éducation de tous ". Pour en prendre connaissance, **[cliquez ici](#)**.



# Engagement 4

## Proposer des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



## **L'administration départementale développe son projet d'administration, avec la vocation de donner un cadre commun à la collectivité, renforcer la cohérence et faciliter la lisibilité des actions qui concourent à la modernisation de la collectivité.**

Depuis 2017, le Département de la Loire est doté d'un projet d'administration qui a d'ores et déjà permis de mettre en œuvre plusieurs actions (simplification de procédures, refonte des rapports aux élus, création d'un laboratoire d'innovation publique, nouveaux outils numériques, création d'une école du management, etc).

Avec la volonté de renforcer toujours davantage la performance de la collectivité et sa capacité à s'adapter à un environnement en évolution permanente, le Département a lancé une démarche "**Loire Administration 2030**".

Construite en quatre axes, cette démarche contribue à renforcer l'efficacité, la responsabilité et la transparence de l'action départementale :

- Un Département innovant dans ses missions (transition numérique et écologique, innovation territoriale...)
- Un Département performant dans sa gestion (stratégie et pilotage de ses politiques publiques, recherche de financements, dialogue de gestion, évaluation...)
- Un Département accessible, accueillant et visible pour ses concitoyens (relation usager, territorialisation, participation citoyenne...).
- Un Département attractif pour ses agents (Charte management, rémunération, télétravail, bureau de demain...)

## **Le Département maintient son engagement auprès des collectivités et acteurs du territoire.**

Son action s'appuie en premier lieu sur ses compétences, mais se traduit également par un accompagnement technique et financier qui se veut équitable, au bénéfice des collectivités, des acteurs du territoire et de ses habitants. Cette politique de coopération s'anime notamment autour de la finalité de contribuer au développement équilibré et durable des territoires pour "bien vivre ensemble dans la Loire".

---

Au-delà des actions menées au quotidien dans le cadre de ses politiques publiques présentées plus haut, le Département souhaite lancer et conduire de nouveaux projets qui contribuent directement à l'engagement "Proposer des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous". Pour en prendre connaissance, **cliquez ici**.



Les projets  
**Agenda 2030**

# Favoriser l'insertion par un accompagnement collectif innovant et dynamiser le suivi social individuel

## Description succincte du projet :

Le Département accompagne les bénéficiaires du RSA afin de faciliter leur retour à l'emploi.

En complément des entretiens réalisés au bureau qui permettent un **travail d'accompagnement individuel des publics en insertion**, le projet vise à organiser des **sessions collectives innovantes**, dans le but de leur ouvrir de nouveaux horizons et de susciter de nouvelles appétences afin d'initier de nouvelles dynamiques et de rompre avec leur sentiment de solitude.

## Les résultats/livrables attendus :

- L'organisation de sessions collectives innovantes
- L'évolution des situations des participants accompagnés (au regard de leur insertion, leur accès à la formation, à l'emploi, le contenu de leur projet, la reprise de confiance...)
- Une variété de thèmes et supports utilisés pendant les sessions collectives (sport, culture, autres...)

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Bénéficiaires du RSA et publics en insertion

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?



ODD 1 : L'éradication de la pauvreté



ODD 3 : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs



ODD 16 : La paix, la justice et des institutions efficaces

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

La posture des professionnels à l'égard des usagers et les pratiques d'accompagnement reposent souvent sur de l'accompagnement individuel.

Les sessions proposées **réinterrogent à la fois le professionnel dans son mode de faire et l'usager dans sa relation à l'institution et aux autres.**

Elles contribuent à soutenir l'usager en lui permettant de retrouver confiance par des pratiques auxquelles il n'a pas ou plus accès et en trouvant une dynamique positive à travers une stimulation du groupe.

# Améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap pour un « Territoire 100% inclusif »

## Description succincte du projet :

La démarche « Territoires 100% inclusifs » vise à **améliorer la participation et la coordination de tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes handicapées pour favoriser leur inclusion** dans la vie de la cité et pour **lutter contre les ruptures de parcours**.

L'objectif de la démarche est **d'identifier les actions déjà engagées sur le territoire et d'accompagner les projets en cours** d'élaboration et qui ont pour effet direct ou indirect de participer au déploiement d'une société inclusive.

## Les résultats/livrables attendus :

- Un **meilleur accès des bénéficiaires à leurs droits**, par une meilleure **accessibilité de l'information** et par la réduction de la fracture numérique.
- Une meilleure **prise en charge dans le parcours scolaire**, de la crèche à l'université, pour les enfants et jeunes en situation de handicap.
- Un accès et un **maintien dans l'emploi et dans la formation** pour les travailleurs handicapés.
- Un **maintien au domicile** des usagers qui le souhaitent
- Une meilleure **participation à la « vie de la cité »** et un accès facilité aux activités culturelles, sportives ou touristiques.

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Usagers en situation de handicap et de perte d'autonomie**
- **Proches, aidants et associations accompagnant ces usagers**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 1** : L'éradication de la pauvreté
-  **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs
-  **ODD 4** : L'accès à une éducation de qualité
-  **ODD 8** : Le travail décent et la croissance économique
-  **ODD 10** : La réduction des inégalités
-  **ODD 11** : La création de villes et de communautés durables

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Le virage inclusif se décline sur **l'ensemble des champs sociétaux** (vie quotidienne, scolarité, emploi, habitat, santé, culture, sport...) afin de **faciliter la vie des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie**. La démarche « Territoires 100% inclusifs » **concerne donc tous les acteurs intervenants dans ces différents domaines, au sein de la collectivité, les services supports** mais aussi les **professionnels** de l'offre médico-sociale, organismes sociaux, **acteurs économiques et associatifs**... Cette démarche conduit à **porter des actions dites « à 360° » sur la vie des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie**. Elle a vocation à **accompagner les projets en cours** d'élaboration en leur permettant de prendre en compte une dimension inclusive. Elle **porte enfin sur des dispositifs eux-mêmes novateurs** (inclusion numérique, habitats partagés, etc.).

# Faciliter par la danse la prise en charge des enfants en situation de handicap et confiés au Département

## Description succincte du projet :

Dans le cadre du groupe culture existant depuis 2016 entre les directions de la Culture et de l'Enfance du Département, la proposition se centrera sur **la pratique de la danse auprès des enfants en situation de handicap**. Le type de handicap n'est pas encore arrêté définitivement et reste à construire avec la compagnie de danse, mais la question du trouble du comportement est une piste. L'idée est de **soutenir et faciliter l'accueil de ces enfants à difficultés multiples auprès des assistants familiaux**. Les ateliers s'appuieront sur la pratique et l'expérience partagée de la danse pour nouer un lien de confiance entre l'enfant et l'assistant familial et faciliter sa prise en charge. L'écoute musicale fera l'objet d'une exploration collective.

## Les résultats/livrables attendus :

- Un lien facilité entre les enfants et leurs lieux d'accueil.
- Des **exercices de pratique de la danse qui puissent se partager sur les lieux d'accueil** pour prévenir des moments de tensions notamment.

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les **enfants en situation de handicap et/ou troubles du comportement**
- Les **professionnels accueillant ces enfants**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

 **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Ce projet permet de **conjuguer des missions éducatives et une pratique artistique** portée par une compagnie de danse ligérienne. Une mobilisation des compétences transversales des **directions de la culture et de l'enfance** est nécessaire. La Maison départementales des personnes handicapées pourra être mobilisée selon les cas.

L'objectif est de partager une **pratique collective de la danse avec un public accompagné par les services de l'enfance** et présentant un handicap mettant en difficulté son lien social, son rapport à autrui.

Il s'agira de conjuguer différents niveaux de compétences, d'expertise et de responsabilités dans différents pôles du Département.

# Remettre les femmes au cœur de l'histoire à travers des ateliers éducatifs aux Archives départementales

## Description succincte du projet :

Les Archives départementales de la Loire ont proposé dans le cadre du rapport « Egalité femmes-hommes » la production pour l'année scolaire 2022-2023 d'ateliers à destination des scolaires portant spécifiquement sur la valorisation de l'histoire des femmes ligériennes, l'un pour le cycle primaire, l'autre pour le secondaire.

L'atelier destiné aux classes primaires insistera sur la place essentielle occupée par les femmes dans la mobilisation générale pour soutenir l'effort de guerre pendant la Première Guerre mondiale grâce à l'étude de documents locaux écrits et iconographiques.

L'atelier destiné aux classes du secondaire abordera le rôle joué par les femmes ligériennes durant la Seconde Guerre mondiale en s'appuyant sur les archives conservées aux Archives départementales de la Loire. Un focus particulier sera consacré à Denise Bastide qui fut aussi l'une des premières Françaises à exercer le mandat de député, pour approfondir la question du suffrage (droit de vote et droit d'être élu) et de l'implication des femmes dans l'engagement politique.

## Les résultats/livrables attendus :

- Permettre de développer la réflexion des enfants et adolescents autour de la place des femmes dans la société au cours du 20<sup>e</sup> siècle
- Sensibiliser les professeurs sur les possibilités d'une approche disciplinaire plus large que celle habituellement adoptée (une histoire plutôt au masculin)
- Promouvoir l'égalité en enseignant l'histoire des femmes sur le territoire ligérien

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- L'ensemble des classes de primaires et de lycées du territoire ligérien sont potentiellement concernées, mais les ateliers devraient dans les faits toucher une vingtaine de classes

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  ODD 4 : L'accès à une éducation de qualité
-  ODD 5 : L'égalité entre les sexes
-  ODD 10 : La réduction des inégalités

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

La valorisation de l'histoire des femmes a longtemps été peu développée aussi bien dans les programmes scolaires que dans l'offre proposée par les établissements en charge de la médiation sur l'histoire et la mémoire. La situation s'est améliorée, mais il semblerait qu'il y ait eu un certain recul de la place des femmes dans les programmes du secondaire depuis la réforme du lycée.

Les Archives départementales de la Loire ont déjà proposé il y a 3 ans un atelier sur les femmes pendant la guerre d'Algérie, mais ce sera la première fois que des ateliers s'adresseraient à autant de classes.

# Agir pour la continuité écologique et la préservation de l'environnement

## Description succincte du projet :

Le projet vise à intégrer la continuité écologique dans l'aménagement du territoire en limitant l'impact des opérations d'aménagement du Département sur les milieux naturels, en améliorant la continuité écologique aux principaux points de conflits liés au Département et en incitant à la coordination des actions territoriales.

## Les résultats/livrables attendus :

- Poursuivre les études relatives à la restauration des continuités écologiques en milieux terrestres (trame verte) et en milieux aquatiques (trame bleue)
- Réaliser des aménagements ou travaux suite aux études (par exemple : passage à batraciens sous les routes départementales ; passes à poissons sous les ponts)
- Construire un observatoire des accidents véhicules/faune
- Organiser des retours d'expérience entre les acteurs (communes et intercommunalités, syndicats de rivières, associations de protection de la nature, services de l'État...)

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les Ligériens
- Les collectivités (communes, établissements publics de coopération intercommunale)

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  ODD 3 : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs
-  ODD 14 : La protection de la faune et de la flore aquatiques
-  ODD 15 : La protection de la faune et de la flore terrestres

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Chef de file en matière de biodiversité, la Région porte le Schéma régional climat air énergie, et met en place des Contrats Verts et Bleus (un 4<sup>e</sup> est en cours d'étude). Pour autant, le Département est identifié comme un acteur permettant d'échanger et de fédérer sur des questions liées à la biodiversité, et aux cours d'eau et milieux aquatiques. Il y a un vrai **besoin de mettre un place un niveau intermédiaire d'échange, opérationnel, entre les territoires porteurs de projets et le niveau régional**. Gérant des Espaces naturels sensibles et aménageur de la voirie, le département a toutes les raisons de se positionner en tant qu'**acteur opérationnel et fédérateur**.

# Favoriser des modes de production agricole respectueux de l'environnement et encourager les certifications de qualité

## Description succincte du projet :

Le projet consiste à **inciter et faciliter l'obtention par les agriculteurs ligériens de signes de qualité**, notamment l'agriculture biologique, et/ou de certification « Haute Valeur Environnementale » (HVE), afin :

- **d'augmenter la part des produits labellisés et locaux** dans l'approvisionnement de la **restauration collective** et répondre ainsi aux exigences de la loi EGalim.
- **favoriser des modes de production plus respectueux de l'environnement**, comme la certification HVE.

Le Département s'appuiera sur ses partenaires et plus particulièrement la Chambre d'agriculture pour accompagner les agriculteurs ligériens et développer la labellisation des exploitations agricoles du territoire.

## Les résultats/livrables attendus :

- **Augmentation significative des conversions bio et des certifications HVE**
- Atteindre les **50 % de produits issus de filières durables**, en valeur hors taxe des achats de repas servis dans les restaurants collectifs publics et privés (loi EGalim)

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Les agriculteurs**
- **La restauration collective** dont les Établissements sociaux et médicaux-sociaux (ESMS) et les collèges
- **Les Ligériens** et pensionnaires de la restauration collective

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 2** : La lutte contre la faim
-  **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs
-  **ODD 6** : L'accès à l'eau salubre et l'assainissement
-  **ODD 12** : La production et la consommation responsables
-  **ODD 15** : La protection de la faune et de la flore terrestres

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Le projet est innovant par sa **dimension partenariale entre acteurs privés et publics**. Il sera porté par un **partenaire extérieur, la Chambre d'agriculture**, acteur incontournable pour travailler avec la profession agricole.

Il répond à la fois aux attentes sociétales, aux besoins d'accompagnement des producteurs pour améliorer leurs pratiques en faveur de l'environnement et à ceux de la restauration collective pour proposer des produits labellisés à leurs convives (loi EGalim).

# Améliorer la gestion du patrimoine arboré et des dépendances vertes

## Description succincte du projet :

Le projet consiste en la mise en place d'une **politique liée au patrimoine arboré départemental, hors forêts, et aux dépendances vertes**. L'objectif est d'**améliorer l'attractivité et le cadre de vie des espaces départementaux** (voirie, collèges, culture, autres sites...), **d'assurer une gestion patrimoniale globale** intégrant les évolutions bio-climatiques et **d'inciter à la coordination** des actions territoriales.

## Les résultats/livrables attendus :

- Mettre en œuvre **le plan de gestion des arbres d'alignement**
- Mettre en place **des plans de gestion à 15 ans des espaces départementaux, hors Espaces naturels sensibles** : collèges, sites de la culture ou gérés par la Direction des Bâtiments et Moyens Généraux
- Mettre en place les **compétences techniques en matière de pilotage**, suivi et mise en œuvre

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Les agents** du Département
- **Les Ligériens**
- **Les communes**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

 **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs

 **ODD 15** : La protection de la faune et de la flore terrestres

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

**Un plan de gestion des arbres d'alignement, en bord de voirie départementale, a été validé pour les 15 ans à venir.** Cette démarche permet de se réapproprier une part des dépendances vertes routières, et de dépasser l'obligation réglementaire liée aux alignements. Elle permet également à un grand nombre d'agents de **remettre en avant des compétences en matière de gestion d'espaces verts ou de patrimoine arboré**. Cette dynamique peut également se propager auprès d'autres politiques ou directions opérationnelles, qui assurent la gestion d'espaces départementaux. En effet, de manière ponctuelle pour l'instant, des appuis techniques sont parfois assurés pour des collèges, des sites culturels, ou des antennes du Département. En matière de voirie, elle doit permettre **d'élargir la réflexion aux abords de façon globale, ainsi qu'aux délaissés**. Il s'agira de prendre en compte ces différentes démarches dans une approche plus globale, et à moyen terme de développer et valoriser les compétences et technicités internes.

Dans un contexte de réchauffement climatique et de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, cette démarche doit également **permettre de lutter, sur les sites urbains, contre les îlots de chaleur et d'augmenter nos capacités globales de séquestration de carbone**.

# Repenser la gestion des eaux le long des routes départementales

## Description succincte du projet :

La ressource en eau souterraine est peu abondante sur le territoire ligérien et ce sont essentiellement les eaux superficielles qui sont sollicitées pour l'alimentation en eau potable. Sur les 3 300 km de routes que gère le Département de la Loire, des périmètres de captage sont présents, avec des obligations pouvant avoir des impacts sur l'aménagement, l'exploitation ou l'entretien de la voirie. **La gestion des eaux de ruissellement se fait traditionnellement via des fossés, qui reçoivent de plus en plus de rejets provenant d'habitations en assainissement individuel.** Ces **demandes de rejet sont traitées au coup par coup**, alors qu'il serait **nécessaire d'avoir des approches plus globales**, à des échelles pouvant aller des capacités globales du fossé au périmètre de la collectivité en charge du Service public d'assainissement non collectif, en passant par le bassin versant ou le document d'urbanisme.

En fonction des rejets et du trafic, **la gestion du fossé** peut ensuite être différenciée, en particulier pour la gestion des boues de curage. Dans certains cas, il sera nécessaire que ceux-ci soient traités par une **plate-forme de décantation**, dispositif n'existant plus pour la collectivité, la plate-forme expérimentale étant sur le périmètre de Saint-Étienne Métropole. Il s'agira de définir les besoins pour en recréer en fonction des besoins, notamment pour intégrer le transfert des RN7 et RN82.

## Les résultats/livrables attendus :

- **Analyser les enjeux entre la voirie départementale** et les périmètres de captage, existants ou en projet
- **Rencontrer les collectivités** en charge des services publics d'eau potable et d'assainissement
- Réaliser un **état des lieux** sur les questions d'alimentation en eau potable et d'assainissement
- Mettre en place un **programme d'actions, pouvant être partagé avec les collectivités**, notamment en termes de communication auprès des usagers (guide pour le rejet dans les fossés, etc.) ou de mise en place de plate-forme de stockage et de traitement des boues de curage de fossés.

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Les ligériens**
- **Les gestionnaires d'infrastructures de transport**
- **Les acteurs de l'eau**
- **Les collectivités** (communes, Etablissements publics de coopération intercommunale)

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs
-  **ODD 6** : L'accès à l'eau salubre et l'assainissement
-  **ODD 14** : La protection de la faune et de la flore aquatiques
-  **ODD 15** : La protection de la faune et de la flore terrestres

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

La collectivité porte une politique **volontariste en matière de gestion de l'eau**. Au travers de ses **compétences Espaces naturels sensibles ou solidarité territoriale**, elle porte différentes démarches (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux et Plan territorial de gestion des eaux...) et services (assainissement, eau potable) sur le territoire, en lien avec les services de l'État et les acteurs de l'eau.

L'enjeu est fort, d'un point de vue réglementaire, mais également d'un point de vue financier, car les aides apportées par les Agences de l'eau ne peuvent subvenir que dans les premières années qui suivent la prise des arrêtés liés aux périmètres de captage. Il l'est également vis-à-vis des milieux et de l'aménagement du territoire, pour permettre une **approche à échelle plus large des capacités d'accueil des fossés des voiries départementales**.

# Redynamiser le fleuve Loire par une restauration morphologique de son lit

## Description succincte du projet :

Le Département va mener une **opération de restauration morphologique de la Loire dans la plaine du Forez**. Des travaux seront conduits sur des secteurs ciblés consistant notamment à **dévégétaliser les bords de Loire** pour mettre à nu des terrains afin que la Loire puisse mobiliser les matériaux au gré de ses crues, **dispenser des sédiments** de différentes tailles dans le vif du fleuve en **mettant en place des butées** afin de les retenir sur certains tronçons.

Ces travaux permettront de **favoriser l'érosion latérale des bords de Loire et de reconstituer le matelas alluvial du lit du fleuve**. Ce sont 61 000 m<sup>3</sup> de sédiments qui seront mobilisés afin de recharger le lit de la Loire sur un tronçon de 30 km.

## Les résultats/livrables attendus :

- **Redonner une dynamique fluviale à la Loire** en lui garantissant une certaine **capacité de divagation, fortement altérée aujourd'hui** du fait de l'anthropisation de ce milieu (protections de berge, barrages, prélèvements de sédiments).
- **Rétablir la biodiversité** des bords de Loire en assurant la **restauration d'habitats naturels** et d'espèces d'intérêt communautaire.

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **L'environnement** (biodiversité)
- **L'emploi** (grâce aux travaux nécessitant l'intervention d'**entreprises**)
- **Les Ligériens et usagers/riverains** des bords de Loire (grâce au rétablissement d'un environnement préservé)

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 14** : La protection de la faune et de la flore aquatiques
-  **ODD 15** : La protection de la faune et de la flore terrestres
-  **ODD 17** : Le renforcement des partenariats pour les objectifs mondiaux

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

La reconstitution directe du matelas alluvial par pavage du lit du fleuve est une **opération novatrice sur les grands cours d'eau**. De par le mode opératoire envisagé (travaux consistant à redonner à la Loire sa fonctionnalité) et la combinaison de différentes interventions (travaux d'érosion latérale des terrains en bord de Loire et de reconstitution du matelas alluvial), **ce projet se veut innovant** et a vocation à **alimenter la littérature scientifique** sur le fonctionnement morphologique des rivières et fleuves. De plus, les actions de **sensibilisation des citoyens**, couplées aux travaux, permettront d'œuvrer en faveur de la démocratie participative.

# Évaluer l'impact du changement climatique sur les forêts ligériennes

## Description succincte du projet :

Ce projet a pour objectif de **suivre l'impact du changement climatique sur les forêts départementales** et de créer des passerelles, sur cette thématique, entre la production sylvicole ligérienne et la gestion des propriétés forestières départementales, en bénéficiant des connaissances acquises par les forestiers dans ce domaine. Il pourra se traduire par les actions suivantes :

- **suivre l'évolution des écosystèmes forestiers** face au changement climatique,
- mettre en avant et **diffuser les pratiques favorisant l'adaptation au changement climatique**, menées par les forestiers et nos partenaires dans le cadre du plan filière forêt bois et en particulier du dispositif de reboisement,
- **évaluer la contribution des politiques départementales** à la séquestration du dioxyde de carbone et **calculer le volume de dioxyde de carbone stocké** :
  - via la politique environnementale /gestion des Espaces naturels sensibles / propriétés départementales,
  - via la politique forestière/ aide au reboisement pour les propriétaires forestiers.

## Les résultats/livrables attendus :

- Mise en place d'un **suivi scientifique, avec les partenaires forestiers**, sur l'évolution de nos écosystèmes forestiers laissés en libre évolution dans les forêts départementales : les ENS joueraient un rôle de laboratoire pour **évaluer l'impact du réchauffement climatique sur les écosystèmes forestiers** en place
- Suivi et échanges professionnels sur ces expérimentations en lien avec nos partenaires
- **Bilan carbone**

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Les gestionnaires** d'espaces naturels et des forêts départementales
- **Les habitants** ligériens
- **Les propriétaires forestiers**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 12** : La production et la consommation responsable
-  **ODD 13** : La lutte contre le changement climatique
-  **ODD 15** : La protection de la faune et de la flore terrestres

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Nous ne disposons pas aujourd'hui de **chiffres concernant la séquestration carbone liée à nos politiques départementales**.

- Le projet permettra de réaliser des **suivis scientifiques sur les boisements** en libre évolution dans les forêts départementales.
- ce projet sera conduit en **partenariat entre gestionnaires publics et propriétaires privés** : Département / propriétaires forestiers et organismes spécialisés (Centre régional de la propriété forestière, Office national des forêts).

# Développer les nouveaux outils numériques pour l'exploitation de la route et la viabilité hivernale

## Description succincte du projet :

Utiliser les outils connectés pour mieux appréhender les conditions hivernales et adapter au mieux le traitement des chaussées au sel et/ou à la saumure :

- développer les **outils connectés améliorant la connaissance** de l'état du réseau routier,
- améliorer les **outils de suivi** et traitement des chaussées,
- accompagner les évolutions par la **formation des agents concernés** par les activités de viabilité hivernale.

## Les résultats/livrables attendus :

- Mise en œuvre d'un **plan d'équipement de capteurs – caméras** permettant d'améliorer la connaissance, le suivi des épisodes hivernaux et une aide à la gestion des intempéries.
- **Améliorer les techniques** avec notamment le suivi des itinéraires de salage et déneigement.
- **Accompagner les acteurs de la viabilité hivernale** dans les évolutions techniques et technologiques.
- Certains des outils pourront **être utilisés en dehors de la période hivernale** pour l'exploitation de la route (capteurs pour ressuyages, caméras pour visualisation des conditions de circulation).

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Les agents du Département** assurant le pilotage et la réalisation de la viabilité hivernale, et de l'exploitation de la route
- Les Ligériens / **usagers des routes** départementales

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 9** : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
-  **ODD 15** : La protection de la faune et de la flore terrestres

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

S'appuyer sur le **développement et le déploiement de nouveaux outils performants** contribuera à moderniser les techniques d'exploitation de la route.

Le projet permettra d'**intégrer les nouvelles technologies pour capitaliser de la connaissance et améliorer les pratiques et techniques des agents** (Préservation des sols et de la flore en bord de chaussée en minimisant les quantités de sel résiduelles, préservation des enduits par une intervention plus rapide sur les ressuyages). Ces technologies seront **intégrées dans les pratiques à travers la formation**.

Ce projet permettra également d'élargir la préoccupation environnementale de l'usage du sel au-delà du périmètre de la route.

# Mettre en œuvre des techniques innovantes pour les travaux routiers

## Description succincte du projet :

Ce projet vise à mettre en œuvre **une politique orientée vers des techniques innovantes dans le cadre des travaux routiers**. Les éléments principaux seront :

- la mise en place d'une **grille d'analyse** permettant d'identifier les travaux et routes pour lesquels des techniques innovantes présentent un ou des enjeux,
- l'inventaire de la **palette de techniques et procédés** (respect de la concurrence, conditions d'utilisation, plages d'utilisation et limites...) disponibles : retraits à froid à l'émulsion ou à la poix, autres retraits (chaux, ciment...), enrobés semis-tièdes (temp < 100 °C).
- l'identification des **formes de consultation possibles** ainsi que leur formalisation,
- l'identification **des chantiers éligibles pour les intégrer à la programmation de l'année suivante**,
- **la réalisation d'un suivi** et d'une évaluation des chantiers après réalisation.

## Les résultats/livrables attendus :

- **Identifier des travaux pour lesquels des techniques innovantes et environnementales sont intéressantes.**
- Disposer d'une **gamme de procédés concurrentiels** et pouvoir les actionner
- **Identifier et intégrer** ces chantiers lors de la programmation à l'année N-1
- Action **réductrice sur le bilan carbone**

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- La **planète** pour les procédés environnementaux
- Les **collectivités** (communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) par extension
- Les **Ligériens**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs
-  **ODD 15** : La protection de la faune et de la flore terrestres

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Utilisation de **nouvelles techniques** présentant un fort intérêt environnemental.

Contribution à de **l'expérimentation et de la recherche développement** en permettant la mise en œuvre de techniques innovantes sur le réseau départemental, dans un cadre qui devra être encadré pour en garantir la pérennité.

# Décarboner la flotte de véhicules, engins et équipement de mobilité pour répondre aux enjeux climatiques et de qualité de l'air

## Description succincte du projet :

La quasi-totalité des véhicules propriété du Département et assurant les missions de service public et notamment celles d'entretien de la route, utilise des énergies fossiles pour leur motorisation, le plus souvent du Diesel. Dans le cadre de la transition écologique et de la décarbonation qui s'impose à notre collectivité, des **solutions alternatives** doivent être recherchées **en vue de la disparition programmée des moteurs thermique**. Des contraintes locales apparaissent pour la **réduction de l'utilisation des véhicules les plus polluants** (Zone de faibles émissions (ZFE) à Saint-Étienne depuis le 01/02/22, projet de ZFe sur Loire Forez ).

Plusieurs technologies, à des degrés d'industrialisation plus ou moins avancés, apparaissent : électrique, biocarburant, hydrogène. L'utilisation de ces nouvelles sources d'énergie implique également la **mise en place ou l'utilisation de nouveaux réseaux de distribution**.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est engagée au niveau européen pour le développement de l'utilisation de l'hydrogène (projet Zero Emission Valley (ZEV) / SAS Himpulsion).

De **nouveaux besoins** émergent également progressivement, en lien avec la gestion d'espaces départementaux allant au-delà du domaine routier, et pour lesquels des **demandes de mutualisation d'engins** peuvent exister (engins autoportés de fauche, broyeurs, lamiers). Il s'agit notamment de sites liés à la culture, aux sports, aux collèges. D'autres matériels doivent donc être envisagés et mutualisés, tant en termes d'utilisation que de d'entretien et de gestion.

Le projet permettra la **définition d'une stratégie départementale de renouvellement de la flotte de véhicules et engins ainsi que des modalités d'avitaillement**.

## Les résultats/livrables attendus :

- **État des lieux des solutions et de leurs contraintes** comparativement aux besoins et à l'organisation actuelle
- **Expérimentation de solutions techniques**
- **Premières ébauches de stratégie pour le renouvellement des véhicules** ou la requalification des moteurs (retrofit)

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Les Ligériens** : amélioration de la qualité de l'air
- **Les agents du Département** exposés au bruit

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 9** : La promotion de l'innovation et des infrastructures durables
-  **ODD 12** : La production et la consommation responsable

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Ce projet est innovant par l'**évolution technologique forte** qu'il implique et la possibilité de créer un partenariat avec les **autres collectivités du territoire**.

# Promouvoir une gestion durable du fonds documentaire de la Médiathèque départementale

## Description succincte du projet :

La Médiathèque départementale, comme l'ensemble des médiathèques et bibliothèques, **renouvelle à un rythme régulier son fonds documentaire** : « Les collections des bibliothèques publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau et dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la constitution et des lois. Elles doivent être régulièrement renouvelées et actualisées (extrait de la charte des bibliothèques) ».

Chaque document fait l'objet d'un équipement, ensemble d'opérations permettant de les rendre aptes au prêt, notamment par le **renforcement de leur solidité et leur identification**. Des matériaux comme le plastique sont utilisés pour les recouvrir.

Au moment de leur évacuation, **ces documents sont valorisés**, la loi du 21 décembre 2021 autorisant désormais le **don à des associations**. Une **réflexion globale sur le process de conservation et de destruction des documents est à mener pour une gestion plus verte et sociale** du fonds documentaire de la médiathèque départementale.

Plusieurs axes de réflexion sont à explorer autour de l'équipement :

- produits utilisés pour la protection des livres : plus protecteurs de l'environnement ou en moins grande quantité,
- prestation d'équipement confiée à un Établissement de Service et d'aide par le travail (ESAT) du territoire,
- optimisation des circuits de livraison des livres en vue de les équiper (une livraison sur le seul site où sera assurée la prestation),
- optimisation de la valorisation du fond désherbé (document sorti de la collection)

## Les résultats/livrables attendus :

- **Diminution de l'utilisation de produits plastiques** et du **bilan carbone** à l'occasion des livraisons
- **Accompagnement des personnes en situation de handicap** vers de nouvelles missions
- **Valorisation** des actions déjà engagées en matière de désherbage

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- L'Établissement de Service et d'aide par le travail
- Les **acteurs sociaux du département**
- Les éventuelles **associations** du territoire

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 8** : Le travail décent et la croissance économique
-  **ODD 12** : La production et la consommation responsable

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Des **produits plus respectueux de l'environnement** seront utilisés pour les documents. De plus, ce projet vise à **externaliser une prestation récurrente vers un acteur de l'économie sociale et solidaire**. Enfin, la voie du **don d'une partie du fond désherbé à des associations** est une nouvelle option à explorer.

# Améliorer la gestion des déchets dans les collèges

## Description succincte du projet :

Accompagner les établissements scolaires à mieux gérer leurs déchets (alimentaires, numériques, toxiques...) et les sensibiliser au recyclage ou à la valorisation.

## Les résultats/livrables attendus :

- **Communiquer** plus régulièrement sur les **possibilités de recyclage des déchets** toxiques, du matériel numérique obsolète
- **Actions de sensibilisation à la gestion des déchets alimentaires**
- Inclure dans les marchés de travaux des **critères de gestion des déchets**

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les collégiens de la Loire
- Les gestionnaires des collèges qui assistent les chefs d'établissement pour tout ce qui relève de la gestion administrative, matérielle et financière
- Les personnels techniques, qui peuvent générer des déchets et être en charge de la gestion des poubelles,
- Les enseignants, qui pourront conduire des actions pédagogiques autour de cette démarche

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 4** : L'accès à une éducation de qualité
-  **ODD 12** : La production et la consommation responsable

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Ce **projet, construit** en partenariat avec les **établissements scolaires**, permettra de **rendre visible des actions lancées par le Département** et incitera les adultes et la jeune génération à réfléchir ensemble sur une **meilleure valorisation des déchets**. Potentiellement, ce projet pourrait permettre de **faire découvrir de nouveaux métiers aux collégiens**.

# Renforcer l'usage de matériels numériques reconditionnés

## Description succincte du projet :

À l'échelle du territoire départemental, une étude d'opportunité sera conduite afin de quantifier et qualifier la nature des besoins, les freins et les liens à établir sur le territoire ligérien en matière de réemploi des matériels et d'inclusion numérique.

Les bénéficiaires et parties prenantes identifiés seront associés dans le cadre de cette étude.

L'identification des opportunités amènera à étudier la faisabilité de certaines orientations.

## Les résultats/livrables attendus :

- Connaissance des acteurs départementaux concernés par l'usage de matériels reconditionnés
- Connaissance des actions et démarches menées sur le sujet
- Identification des opportunités en la matière

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

Selon les orientations définies :

- Les **usagers** en situation de fracture d'équipements informatiques et en insertion professionnelle
- Les **collectivités territoriales** ligériennes
- Les **structures associatives**
- Les entreprises de l'Économie sociale et solidaire (ESS) de la **filière de traitement des matériels informatiques**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

 **ODD 12** : La production et la consommation responsable

Faire du numérique un levier de transition écologique, économique et solidaire : réduire l'impact environnemental des équipements numériques, les rendre accessibles aux publics fragiles, favoriser un mode de consommation durable, soutenir l'économie sociale et solidaire

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Divers **acteurs locaux et partenaires** sont prêts à collaborer sur le sujet (collectivités territoriales ligériennes, acteurs privés et réseaux d'entreprises, acteurs du réseau de médiation numérique (via Zoomacom et réseau de conseillers numériques), établissements scolaires et d'enseignement supérieur).

Selon les orientations, une **offre de service ou solution numérique mutualisée** à l'échelle du territoire ou une **expérimentation d'un modèle hybride public/privé** pourraient être envisagées.

# Promouvoir une alimentation plus responsable et une empreinte carbone réduite dans les collèges

## Description succincte du projet :

Ce projet vise à développer **un nouveau plan alimentaire et des actions autour de la lutte contre le gaspillage, l'éducation au goût**, etc. pour les collégiens fréquentant les 38 restaurations scolaires du Département.

## Les résultats/livrables attendus :

- Introduction d'un **second choix de plat chaud**, avec des protéines végétales
- Faciliter l'**identification des allergènes**
- Renouvellement du **logiciel permettant la gestion des stocks** pour limiter et faciliter le contrôle alimentaire
- **Sensibiliser les collégiens**, les **équipes de cuisine** à l'éducation au goût, la lutte contre le gaspillage et le recyclage des déchets

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les **15 000 collégiens** fréquentant la restauration scolaire
- Les **agents des cuisines**
- Les équipes de **direction des collèges**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 2** : La lutte contre la faim
-  **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs
-  **ODD 4** : L'accès à une éducation de qualité
-  **ODD 12** : La production et la consommation responsables

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

En premier lieu, il permettra au Département de se positionner comme un Département capable de s'adapter aux besoins des familles.

Il permettra également d'innover dans les recettes proposées aux enfants pour leur faire découvrir de nouvelles saveurs.

# Promouvoir les patrimoines de la station de Chalmazel en toutes saisons

## Description succincte du projet :

Créée dans les années 1920, la station de Chalmazel est riche des patrimoines locaux. Un groupe de travail sur « Les Patrimoines » a réuni une première fois en janvier 2022 des professionnels et associations ayant une véritable pratique de la station et la connaissance des attraits et enjeux environnementaux du site. Plusieurs types de patrimoines seront mis à l'honneur.

- **Création d'un sentier pédagogique de découverte de la nature et du patrimoine**

Un sentier pédagogique de découverte de la nature et du patrimoine sera créé sur le site de la station de Chalmazel. Ce sentier s'adressera aux familles, aux groupes d'enfants et aux personnes à mobilité réduite. Le parcours, d'une durée de 45 min à 1h, est envisagé au départ de la station, sur des sentiers existants et mettra en valeur 5-6 points d'intérêt particuliers. Le tracé est à définir selon les éléments remarquables que le groupe fera émerger. Le Département désignera ensuite un concepteur-réalisateur qui sera chargé de finaliser l'« histoire », le message, et de réaliser les supports.

- **Mise en place d'une offre d'animations sur les Patrimoines**

Une ou plusieurs animations, à destination de familles, scolaires et centres de loisirs, d'évènements sportifs, seront organisées pour faire découvrir les éléments remarquables du patrimoine local.

- **Création d'un guide des bonnes pratiques « 4 saisons » pour les usagers**

Pour accompagner les nouvelles clientèles et l'augmentation de la fréquentation du site, un guide des bonnes pratiques « 4 saisons » serait réalisé. Il pourrait être accompagné de panneaux et de flyers d'information et de sensibilisation, d'actions de sensibilisation... aux éléments remarquables du site, à leur valorisation et à leur préservation.

Il pourrait être accompagné de panneaux et de flyers d'information et de sensibilisation et d'actions de sensibilisation aux éléments remarquables du site, à leur valorisation et à leur préservation.

## Les résultats/livrables attendus :

- **Mise en place du tracé du sentier pédagogique et d'une carte.** Les visites de terrain et les études de conception pourraient être réalisées dès 2022.
- **Création d'un sentier pédagogique de découverte de la nature et du patrimoine**
- **Mise en place d'une offre d'animations sur les Patrimoines**
- **Création d'un guide des bonnes pratiques « 4 saisons » pour les usagers :** création du guide, panneaux et flyers informatifs

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Le grand public :** familles, amateurs de nature, jeunes, scolaires, sportifs, centres de loisirs...

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

 **ODD 12 :** La production et la consommation responsable

 **ODD 15 :** La protection de la faune et de la flore terrestres

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Le projet favorisera la découverte des patrimoines à la fois industriels, naturels et culturels du site. Les actions développées pourront être proposées en alternative ou en complément des sports d'hiver et des loisirs de pleine nature aux autres saisons, en réponse aux enjeux climatiques.

# Renforcer l'accompagnement des 1 000 premiers jours de l'enfant

## Description succincte du projet :

La **démarche Petits Pas Grands Pas** est une démarche globale et intégrée visant deux objectifs :

- **augmenter l'accessibilité à la Protection Maternelle Infantile (PMI) pour tous les parents**, dans une logique d'universalisme proportionné
- **faciliter l'action préventive auprès des familles ayant des besoins spécifiques**, en développant les ressources des professionnels.

L'accessibilité s'appuie sur :

- **l'envoi systématique d'un sms à toutes les femmes déclarant leur grossesse**. Un **entretien téléphonique** est proposé au 4<sup>e</sup> mois de grossesse afin de présenter les services de la PMI.
- la **modernisation des supports de communication** : vidéos, pictogrammes, QR Codes....

**L'action préventive sera renforcée** en offrant aux professionnels de PMI un cadre d'intervention favorisant la **création d'un lien de confiance** avec les parents :

- une formation sur la relation d'aide basée sur les 4 piliers : être proactif, savoir différer, être empathique, capitaliser sur les forces des parents,
- des outils pour investiguer les besoins des familles.

Pour déployer cette démarche, la PMI sera accompagnée par l'Agence des nouvelles interventions sociales et de santé (ANISS). Le financement est assuré par l'Agence régionale de santé, dans le cadre de la Stratégie prévention protection de l'enfance.

## Les résultats/livrables attendus :

- **Réduction du nombre de situations suivies en protection** en renforçant l'accompagnement en prévention.

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les **futurs parents**
- Les **jeunes parents et leurs enfants**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

 **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs

 **ODD 10** : La réduction des inégalités

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

La PMI intervient majoritairement sur la base de critères ciblés correspondant à des facteurs de risque, sans préjuger des besoins réels des familles. **L'universalisme des interventions sera renforcé.**

Les **modes de communication avec les familles seront modernisés** : envoi de sms, description des missions de la PMI par vidéo, traduction en différentes langues des plaquettes d'information....

# Créer un site Internet

## « Femmes enceintes et addictions »

### Description succincte du projet :

Aujourd'hui en France, les consommations de substances psychoactives (tabac, drogue, alcool) pendant la grossesse ne sont plus des comportements rares. Or, l'exposition à ces substances, notamment sur la période des 1000 premiers jours de l'enfant (du 4<sup>e</sup> mois de grossesse aux 2 ans révolus) compromet sa santé future. Face à ce constat, la priorité est de **porter des messages de prévention clairs et simples, en renforçant les campagnes d'information sur les conséquences des consommations durant la grossesse.**

Le projet porte sur la **création de quelques pages internet hébergées sur le site du Département : [www.loire.fr](http://www.loire.fr).** Par des modes de communication modernes et interactifs (pictogrammes, réglettes de niveau de consommations, messages flashes), les lecteurs seront invités à mesurer leur consommation réelle et seront informés des conséquences médicales sur l'enfant à naître. Les lecteurs seront également informés des **ressources disponibles pour se faire aider** et seront invités à les mobiliser.

### Les résultats/livrables attendus :

- Mise en ligne de pages internet d'informations et cartographies des ressources disponibles pour se faire aider

### Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les femmes enceintes, les jeunes mamans et leurs enfants
- Les professionnels de santé

### À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

 **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs

 **ODD 10** : La réduction des inégalités

### En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Ce projet a pour origine une initiative des **étudiants de l'École d'ingénieurs TELECOM** dans le cadre d'un Hackathon proposé par la Direction de la Transition Numérique en décembre 2019 à partir des données de la Protection Maternelle et Infantile. Le prototype sera développé par les étudiants TELECOM dans le cadre de l'Appel à projet sur des Projets Ingénieries 2021-2022, en lien avec la Direction de la Communication.

Le projet sera porté par une équipe composée des acteurs déjà engagés, auxquels s'ajoutent des **professionnels médicaux** (médecin et sage-femme de Protection Maternelle Infantile, Réseau ligérien de périnatalité ELENA) et des **professionnels experts en addictologie** (association LOIREADD). Ces acteurs se réunissent pour faire évoluer le site internet du Département vers **des contenus plus opérationnels, interactifs et percutants.**

# Jalonner de nouvelles boucles cyclodécouvertes thématiques « Gastronomie/terroir/culture »

## Description succincte du projet :

Dans le cadre de la **mise en œuvre du Plan vélo « Loire, terre de vélo 2027 »** adopté en Assemblée départementale de juin 2022 et en lien avec l'objectif stratégique « favoriser et sensibiliser à la prise en compte du vélo dans les politiques départementales », il est proposé de **compléter l'offre existante de boucles cyclotouristiques** par des propositions thématiques « gastronomie », « terroir », « culture » et « patrimoine ». Ces propositions de **boucles connectées à la Véloire**, l'armature structurante de véloroute-voie verte traversant le département du nord au sud, permettraient de sillonner le département, tout en étant **prétextes à des visites culturelles, patrimoniales ou environnementales et à des pauses gastronomie/terroir**.

## Les résultats/livrables attendus :

- Proposition de **boucles vélo thématiques « gastronomie/ terroir/ culture »** reliant sites et propriétés culturelles départementales ainsi que les « pépites » (les incontournables) des territoires tels que les sites emblématiques, les villages de caractère et/ou les villages sport nature,
- **Jalonnement des boucles depuis la voirie** en privilégiant des voies à trafic apaisé, où l'itinérance peut être pratiquée dans de bonnes conditions de sécurité pour les publics ciblés,
- **Confortement de l'offre de boucles vélo** d'ores et déjà jalonnées sur le Roannais et le territoire de Forez Est.

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Les Ligériens de tout âge (sportifs ou non)**. Le développement des Vélos à assistance électrique (VAE) permet d'aplanir les distances et les difficultés des parcours. Seront proposés des boucles **avec différents niveaux de difficultés** pour une accessibilité au plus grand nombre.
- **Les touristes et excursionnistes**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs (la pratique régulière du vélo a un impact sur le bien-être et le bien vieillir)
-  **ODD 12** : La production et la consommation responsables

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Ce projet se fera en **partenariat avec les Offices de tourisme** pour le choix des sites à intégrer dans les boucles. Le jalonnement des boucles s'accompagnera d'une **réflexion sur les services proposés** sur les sites (stationnements vélo, consignes, gonfleurs, bornes de recharge VAE, signalétique et information spécifique, application numérique, tables de pique-nique...) et d'une **formation du personnel d'accueil** sur les sites. Il permet :

- de **créer du lien et de la synergie entre des sites touristiques** et environnementaux,
- **d'enrichir et renouveler** les propositions de boucles vélo,
- de **développer le cyclotourisme** et de proposer une alternative à l'arrivée en voiture sur les sites,
- de **changer le regard sur les sites et les territoires traversés**,
- de s'inscrire dans une **démarche de slow tourisme**.

# Favoriser le développement numérique et l'accès à la lecture publique

## Description succincte du projet :

Le Département mène une politique volontariste en faveur du **développement numérique et de l'accès à la lecture publique**. Celle-ci vise un développement social, culturel et en renforçant l'accès de tous les Ligériens à ces services. La priorité est de **développer des lieux « hybrides »** enrichis par de **nouveaux services et des initiatives innovantes**.

## Les résultats/livrables attendus :

- Contribuer à la **qualité de vie des habitants**, à la **réduction des inégalités d'accès aux ressources culturelles**, au **dynamisme de la vie locale** dans ses composantes économique, éducative, sociale et culturelle.
- **Renforcer l'aménagement et l'attractivité du territoire**, l'équité territoriale, la **lutte contre la fracture numérique et sociale** et la qualité de vie des ligériens en plaçant l'humain au cœur de cette politique.

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- La population ligérienne
- Les collectivités

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 4** : L'accès à une éducation de qualité
-  **ODD 7** : L'accès à une énergie propre et d'un coût abordable
-  **ODD 9** : La promotion de l'innovation et des infrastructures durables
-  **ODD 10** : La réduction des inégalités
-  **ODD 11** : La création de villes et de communautés durables

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

L'idée n'est pas seulement de mettre en place une bibliothèque mais **de créer des tiers lieux où l'on pourra accéder à de multiples services et encourager une approche intergénérationnelle et une mixité des publics**. Des passerelles avec la santé, le tourisme, la culture, l'accès aux services, le loisir...

Avec la **création de lieux multi usages** (pourquoi ne pas imaginer une bibliothèque couplée avec une épicerie, une brasserie artisanale, une salle de jeux...) et la volonté **de mutualiser les espaces**.

**Associer les habitants à toutes les étapes** de la conception à la réalisation du projet.

**Rendre le territoire attractif**, intelligent et durable (smart village, objets connectés, politique de la donnée, tourisme culture connecté, projets citoyens...).

Des projets numériques responsables au service de la transition environnementale.

Projets numériques permettant de simplifier le quotidien des ligériens.

# Réduire les inégalités de territoire par le numérique éducatif

## Description succincte du projet :

On estime qu'environ 1/4 des collégiens issus de familles défavorisées ont des difficultés de connexion et seulement 64% des foyers à bas revenus disposeraient d'un ordinateur (contre 92 % pour les hauts revenus), et 9 % de l'ensemble des adolescents n'y auraient pas du tout accès tandis que 14% des enfants défavorisés indiquent manquer de matériel (contre 5%).

L'objectif de ce projet est d'**utiliser le levier du numérique éducatif pour réduire les inégalités de territoire et rapprocher les publics les plus éloignés des ressources auxquelles ils n'ont pas accès.**

## Les résultats/livrables attendus :

- **Permettre la mise en place d'options d'enseignement** inaccessibles à l'heure actuelle (langues vivantes, langues anciennes)
- **Faciliter une plus grande participation des élèves** à des événements culturels (expositions microfolies, festivals en ligne)
- **Ouvrir la plateforme de stage de 3<sup>e</sup>** aux Maisons familiales rurales (MFR) et lycées qui accueillent des 3<sup>e</sup> prépa-pro

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les **38 500 collégiens** du département

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs
-  **ODD 4** : L'accès à une éducation de qualité
-  **ODD 10** : La réduction des inégalités

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Ces projets seront **co construits avec d'autres directions du Département ou des acteurs associatifs** qui mettent en œuvre des actions dont le rayonnement est départemental.

Par exemple, un travail en concertation avec la direction de la culture pourra se mettre en place afin de développer des outils de médiation numériques innovants pour aborder et comprendre les enjeux du patrimoine culturel ligérien.

En **utilisant les nouvelles technologies du numérique**, ces projets permettront **d'accroître la visibilité des actions portées par le Département** auprès des collégiens, leurs familles et des établissements scolaires.

# Construire et initier des dynamiques territoriales : Loire Jeunesse 2030

## Description succincte du projet :

La coordination de la politique jeunesse entend **faire des 11 - 25 ans** (représentant 18,6 % de la population ligérienne (source INSEE 2018) **une ressource pour le Département**.

La jeunesse est un véritable enjeu pour le développement et l'avenir des territoires. Aussi, il est proposé d'ancrer l'élaboration de cette politique jeunesse sur 3 piliers :

- **Adopter une approche globale systémique et cohérente** en mobilisant l'ensemble des directions concernées : insertion, éducation, sports, culture, environnement, numérique, handicap, prévention-protection de l'enfance, santé publique.
- **Imaginer un modèle contributif de réflexion et d'engagement** des partenaires
- **Engager un dialogue citoyen avec les 11-25 ans** pour les impliquer dans la définition d'une politique qui leur est dédiée.

## Les résultats/livrables attendus :

- Articulation territoriale des démarches
- **Co-construction entre acteurs de différents « mondes »** : de la co-définition des besoins à la co-crédation des solutions.

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les jeunes de 11 à 25 ans

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs
-  **ODD 4** : L'accès à une éducation de qualité
-  **ODD 17** : Le renforcement des partenariats pour les objectifs mondiaux

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Mise en œuvre préalable d'un workshop pour offrir un **cadre propice à l'émulation, aux échanges et à la diffusion d'idées entre équipes opérationnelles pour une appropriation des enjeux de demain**. Il sera animé par la Fabrique de l'Innovation-porte d'entrée sur les services et ressources de l'Université de Lyon-Saint-Étienne. **Des étudiants** en Master et doctorants seront sollicités pour mener des actions ciblées sur un territoire expérimental.

On sollicitera également des **laboratoires d'innovations partenariales**, tel le Rameau. Fondés sur une démarche de co-construction, les programmes de recherche seront menés en partenariat avec un cercle de 30 acteurs de référence, notamment la Caisse des Dépôts, le Mouvement associatif...

# Généraliser la médiation entre le Département et ses usagers

## Description succincte du projet :

Instaurer une **médiation à l'échelle institutionnelle** en vue du **règlement amiable des litiges entre le Département et les usagers**.

Le Département se saisit ainsi de l'opportunité donnée par la loi «engagement et proximité» du 27 décembre 2019 de se doter d'un médiateur territorial et donne un cadre à cette fonction. Le médiateur peut être saisi soit par l'administration en difficulté avec un administré, soit par ce dernier.

## Les résultats/livrables attendus :

- **Mise en place d'un processus formalisé**
- **Amélioration des relations** avec les usagers : associations, bénéficiaires du RSA, de la Prestation de compensation du handicap (PCP), de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)...
- **Diminution des contentieux**

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les usagers et plus particulièrement toutes les **personnes lésées ou en cours de contentieux**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

- ☑ **ODD 16** : La paix, la justice et des institutions efficaces

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Une telle démarche est peu déployée au sein des collectivités territoriales, il s'agit de **régler les différends d'une manière nouvelle et collaborative**. La médiation est vectrice de solutions innovantes à l'égard des participants.

# Informez chacun sur l'usage de ses données personnelles

---

## Description succincte du projet :

Le projet vise à définir les modalités pour **rendre accessible aux usagers l'information sur le traitement de leurs données personnelles.**

## Les résultats/livrables attendus :

- **Modéliser une information claire et simple** à donner à l'utilisateur concernant ses données
- **Instaurer un climat de confiance et de transparence**

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Les usagers du service public départemental**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

- ☑ **ODD 16** : La paix, la justice et des institutions efficaces (transparence, inclusion, accès à l'information).

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Ce projet fait appel à la créativité et à l'intégration d'une **démarche de légal-design** pour mettre l'expérience utilisateur au cœur de la démarche, afin de rendre l'information délivrée accessible et compréhensible.

# Prise en compte d'éléments de développement durable dans les projets subventionnés par le Département

## Description succincte du projet :

Le Département est engagé, depuis de nombreuses années, auprès des collectivités qu'il accompagne dans la conduite des projets sur leur territoire. Le nouveau dispositif d'accompagnement en vigueur depuis 2017 va être renouvelé.

Dès l'origine, **la nécessité d'intégrer le développement durable dans les projets accompagnés** a été identifiée. A ce titre, une fiche spécifique fait partie du dossier de demande de subvention (annexe 2). Cette fiche, par sa présentation synthétique permet au Département d'apprécier les qualités, les performances, le caractère durable de l'opération globale et de comprendre la gouvernance, la conduite, la conception, la mise en œuvre et la gestion du projet.

Pour autant la prise en compte n'est en réalité qu'indicative et in fine peu exploitée. Le projet pourrait viser à **mieux prendre en compte le développement durable dans les projets accompagnés par le Département.**

## Les résultats/livrables attendus :

- **Renforcement de la cohérence** entre les politiques départementales et les projets accompagnés
- **Amélioration de la qualité de vie** des Ligériens
- Impact sur la **qualité environnementale des projets** en étant incitatif avec des bonus ou des malus financiers

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les **Ligériens**
- Les **collectivités**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 13** : La lutte contre le changement climatique
-  **ODD 17** : Le renforcement des partenariats pour les objectifs mondiaux

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Il s'agit de **développer de nouvelles techniques de construction** (la paille, le bois géré, la récupération de l'eau de pluie et de douche pour les toilettes ...) **et de nouvelles approches** (consultation citoyenne, ateliers participatifs, économie circulaire, circuits courts, avis de l'architecte conseil en amont de chaque projet, prise en compte des modes de déplacement doux...).

Former et sensibiliser les élus départementaux au développement durable et enjeux climatiques permettra une meilleure prise en compte de ces critères.

# Favoriser l'accès des petites et moyennes entreprises (TPE/PME) à la commande publique départementale

## Description succincte du projet :

Il s'agit de **recenser et utiliser les outils** offerts par la réglementation pour **développer une politique volontaire d'achat visant à améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés publics conclus par le Département.**

A ce titre, il est envisageable de mettre en place :

- Une phase de **diagnostic** et de mise en place d'indicateurs de suivi ;
- Une phase de **concertation avec les organismes professionnels** concernés dans l'objectif de recueillir leurs propositions ;
- Une phase de **définition d'actions transversales** et catégorielles à engager : par exemple mieux allouer, favoriser l'innovation, adapter les délais de publication, favoriser la constitution de groupements d'entreprises, adapter le taux des avances, améliorer les délais de paiement, utiliser des formules de révision de prix sécurisantes, expérimenter des clauses de performance ;
- Une phase de **mise en œuvre et d'évaluation** du projet.

## Les résultats/livrables attendus :

- Augmentation de la part des achats départementaux attribués aux petites et moyennes entreprises.

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- Les petites et moyennes entreprises

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

 **ODD 8** : Le travail décent et la croissance économique

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Ce projet est innovant à la fois dans son objet : il s'agirait de la **première action globale et concertée mise en œuvre par le Département pour améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises à ses marchés publics** ; et dans sa mise en œuvre via **l'utilisation d'une base de données permettant de catégoriser les opérateurs économiques titulaires des marchés publics passés par le Département** et la mise en place d'une concertation avec les organismes professionnels.

# Élargir l'accès à la plateforme d'archivage électronique

## Description succincte du projet :

Les Archives départementales de la Loire, ont mis en production en 2016, en concertation étroite avec la Direction des Systèmes d'information, une **plateforme d'archivage électronique destinée à recueillir les versements d'archives électroniques** transmis par des services et directions du Département ou des administrations de l'État. Elles proposent de mettre cette plateforme à disposition des collectivités du territoire ligérien.

Celles-ci seraient invitées à conventionner avec le Département et les Archives départementales (au titre du contrôle scientifique et technique) pour que la plateforme puisse accueillir des données numérisées ou électroniquement natives produites dans le cadre de leur archivage définitif et intermédiaire.

## Les résultats/livrables attendus :

- Permettre à des collectivités qui n'ont pas les ressources humaines et financières pour le faire de **parachever la dématérialisation de leurs procédures en assurant l'archivage de leurs données.**
- Favoriser l'**efficacité de l'action publique de ces collectivités** en leur permettant un accès aisé aux données versées sur la plateforme
- **Préserver la mémoire du territoire** en permettant la conservation et la pérennité de ces données
- **Compléter l'aide et le soutien apporté de longue date par les Archives départementales aux collectivités** du territoire dans la gestion de leurs archives papier en l'étendant au secteur numérique.
- **Sensibiliser** les collectivités à l'importance de la conservation de leurs données numériques.

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Toutes les collectivités du département**, à l'exception de Saint-Étienne Métropole et des communes comprises dans son périmètre

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 9** : La promotion de l'innovation et des infrastructures durables
-  **ODD 10** : La réduction des inégalités
-  **ODD 11** : La création de villes et de communautés durables
-  **ODD 16** : La protection de la faune et de la flore terrestres
-  **ODD 17** : La paix, la justice et des institutions efficaces

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Cette proposition de mutualisation conduite par les Archives départementales est rendue possible par le projet de loi dit «3DS» relatif à la différenciation, à la décentralisation, à la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

Le projet est innovant aussi parce que, même si l'archivage électronique commence à être bien ancré dans les pratiques, il demeure parfois un volet oublié dans la politique de dématérialisation menée par les collectivités.

# Sensibiliser les partenaires de la Médiathèque départementale au développement durable (Bibliothèques vertes)

## Description succincte du projet :

La Médiathèque départementale (DDL), dans ses missions premières confirmées par la loi de décembre 2021, assure une mission de **formation des partenaires du territoire**, salariés ou bénévoles. Dans ce cadre, la Médiathèque départementale travaille à l'élaboration de **propositions de formation visant à sensibiliser les bibliothèques partenaires aux enjeux du développement durable** et promouvoir le rôle majeur qu'elles peuvent jouer en tant qu'acteur de l'information et de la transmission des connaissances dans la mise en œuvre des 17 objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies :

- Utilisation de matériaux naturels et produits biodégradables avec un traitement écoresponsable des déchets,
- Offre documentaire matérielle et dématérialisée écologiquement responsable : orientation, contenu, communication,
- Prise en compte de l'impact écologique dans le traitement de la chaîne du livre : films de protection, pilon, désherbage, abris-livres, dons
- Prise en compte de la dimension écologique dans la programmation de l'action culturelle et dans la pratique partenariale, la sensibilisation du public aux objectifs du développement durable,
- Participation des utilisateurs dans la vie de la bibliothèque verte : la grainothèque, l'atelier de recyclage

## Les résultats/livrables attendus :

- **Promouvoir auprès des bibliothécaires l'importance de s'intégrer dans les stratégies de développement durable** de leurs territoires
- Inscrire les bibliothèques du territoire dans une **réflexion nationale et internationale**
- **Proposer des outils** aux bibliothèques désireuses de légitimer auprès de leurs tutelles et partenaires leur intégration dans ces stratégies
- **Valoriser les actions** des bibliothèques qui participent à la réalisation de ces objectifs
- **Sensibiliser les publics** partenaires aux bons réflexes en bibliothèque

## Quels sont les bénéficiaires du projet ?

- **Les agents et bénévoles des bibliothèques** ligériennes
- À travers eux, l'ensemble de la **population ligérienne**

## À quel(s) objectif(s) de développement durable le projet répond-il ?

-  **ODD 3** : La santé et le bien-être des populations et des travailleurs
-  **ODD 4** : L'accès à une éducation de qualité
-  **ODD 10** : La réduction des inégalités
-  **ODD 17** : Le renforcement des partenariats pour les objectifs mondiaux

## En quoi le projet sera-t-il innovant ?

Ce projet est innovant car on considère comme objectif de formation un **enjeu politique plus large que les objectifs bibliothéconomiques qui animent traditionnellement l'offre de formation de la médiathèque départementale**.

De plus, les bibliothèques sont mises en avant, en tant que lieu d'information et de formation de la population, avec la possibilité d'être les **relais des initiatives de sensibilisation des populations à l'Agenda 2030**.

